

Décision

Générale

colonial

Décision n° 258 du 22 avril 1942 :

n° 258

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 avril 1942

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro

30 avril 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Lacoste (Paul), commis-greffier près le tribunal militaire aux armées, est nommé commis-greffier près les tribunaux français de Djibouti en remplacement de M. Dugas, rapatrié. Le sergent Lacoste exercera cumulativement ses fonctions près des juridictions civiles et militaires. Avant d'entrer en fonction, M. Lacoste prêtera le serment prescrit par la loi.